



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Liban

Question écrite n° 22257

Texte de la question

M. Henri Jibrayel attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'attaque syrienne sur le Liban du 18 mars 2013. L'aviation syrienne a bombardé lundi, pour la première fois, la frontière libanaise, dans le nord-est du pays, a affirmé une source militaire libanaise. D'après l'armée libanaise, des avions syriens auraient mené un raid sur la frontière entre le Liban et la Syrie à Aarsal en territoire libanais près de la frontière, dans l'est du pays. Face à « l'escalade » et à une « nouvelle et grave violation de la souveraineté du Liban », son ministère a condamné l'action syrienne. Il lui demande de préciser comment la France et l'Union européenne peuvent défendre la résolution des Nations-unies demandant un strict respect de la souveraineté et du territoire du Liban.

Texte de la réponse

La France a fermement condamné le bombardement aérien effectué le 18 mars dernier par les forces armées du régime syrien sur des cibles situées en territoire libanais, dans la région d'Aarsal, qui constitue une nouvelle et grave violation de la souveraineté du Liban. La France rappelle avec constance, et dans toutes les enceintes, son attachement à la souveraineté du Liban ainsi qu'à l'inviolabilité de ses frontières. Face à la multiplication des incidents transfrontaliers, elle a oeuvré pour que le conseil de sécurité des Nations unies s'exprime sur cette question, ce qu'il a fait le 14 mars par le biais d'une déclaration à la presse. Dans le même esprit, la porte-parole de la Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a condamné les attaques du 18 mars, et assuré le Liban de l'engagement de l'UE à ses côtés. Elle a mis en garde contre tout débordement de la crise syrienne sur son voisin libanais, appelant les parties influentes de la communauté internationale à contribuer, aux côtés des Européens, à trouver une solution pacifique à ce conflit. La France a exprimé à plusieurs reprises ces derniers mois sa solidarité avec le Liban. Le 18 mars, peu avant le bombardement, le ministre des affaires étrangères s'était ainsi entretenu avec le Premier ministre libanais M. Najib Mikati, réitérant notamment le plein soutien de la France à la politique de distanciation promue par les autorités libanaises pour préserver l'indépendance et la stabilité de leur pays. La France ne ménagera aucun effort pour garantir la sécurité et l'unité du Liban, contre les menaces de déstabilisation dont ce pays est la cible. Son engagement au sein de la FINUL, ainsi que sa coopération avec l'armée libanaise, dont le rôle est crucial dans le contexte actuel, s'inscrivent dans cette perspective.

Données clés

Auteur : [M. Henri Jibrayel](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22257

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2013](#), page 3133

Réponse publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4405